

| Section SERVICES – Synthèse du Comité directeur du 17 janvier 2018

Carte européenne des services

La CPME maintient sa position contre le projet de carte européenne des services.

Si le texte est rejeté en mars prochain lors du vote en Commission IMCO (marché intérieur et protection des consommateurs) du Parlement Européen, il sera définitivement enterré.

Prélèvement à la source

Si la CPME s'est toujours prononcée contre le PAS, il sera cependant mis en place au 1^{er} janvier 2019.

La CPME demande que les sanctions à l'encontre des entreprises puissent être amoindries et que les entreprises puissent obtenir une compensation liée au surcoût de gestion. Par ailleurs, de nombreuses interrogations subsistent.

Les explications relatives au prélèvement à la source sont accessibles sur le [portail du Ministère des Finances](#)

Priorisation des sujets à traiter en 2018

- [RGPD](#) : un comité directeur commun est prévu en février
- Logiciels de caisse : une intervention de l'administration fiscale est prévue lors du comité directeur confédéral de février.
- Point d'étape sur les normes d'accessibilité.

Points divers

- Un point a été réalisé sur la [loi PACTE](#)

⇒ **Prochaine réunion du Comité Directeur de la Section Services : Mercredi 21 février 2018**